

paAcadémie de POITIERS  
Collège Denfert-Rochereau  
31 rue Jean Jaurès  
BP 36  
79400 Saint-Maixent l'Ecole

## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration

Date : 18 mai 2020

Année scolaire : **2019 - 2020**

Numéro de séance : **05**

Date de transmission de la convocation aux membres : **08 mai 2020**

1<sup>ère</sup> convocation (oui/non) : **oui**

2<sup>ème</sup> convocation (oui/non) : **non**  
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : **M. PAIRAULT Alain**

Secrétaire de séance : **Mme Gledel, membre de la PEEP**

Quorum (13 ou 16) : **18**

Nombre de présents : **20**

### Ordre du jour

- Préambule :
  - Approbation du PV du CA du mardi 11 février 2020 et adoption de l'ordre du jour de la séance du lundi 18 mai 2020,
- Fonctionnement général :
  - Protocole sanitaire des établissements secondaires
- Vie pédagogique et éducative :
  - Liste des fournitures scolaires pour la rentrée 2020
- Vie budgétaire et financière :
  - ⇒ Compte financier
  - ⇒ DBM
  - ⇒ Convention Hipotamtam
  - ⇒ Voyages scolaires
- Questions diverses

Annexes : 1 - :

- Motions [nombre – titre) : **0**

**PRESENCE au CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 18 mai 2020

Qualité	Titulaires				Suppléants			
	Nom - Prénom	P[ <input type="checkbox"/>	A[ <input type="checkbox"/>	E[ <input type="checkbox"/>	Nom - Prénom	P[ <input type="checkbox"/>	A[*]	E[ <input type="checkbox"/>
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	Alain PAIRAULT	X					
	Provisseur adjoint ou principal adjoint	Laetitia CHARDAVOINE			X	Remplacée Mme Laborel Butey PA EF	X	
	Gestionnaire	Patricia MARCHANDIER	X					
	C.P.E.	Florent TRUQUIN			X	ERNAULT Thomas	X	
	Directeur adjoint de la SEGPA	Vincent POUYADOU	X					
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	Léopold MOREAU Hélène HAVETTE	X		X			
	Groupement de communes	Magali SABOURIN			X			
	Commune siège	Eliane BOUZINAC DE LA BASTIDE			X			
PERSONNALITE QUALIFIEE	Jean RIERA			X				
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	Philippe TONIN	X					
		Adeline COUTANT			X			
		Laurent COUV RAT	X					
		Juliette AUGRIS			X			
		Jacques IDIER	X					
		Elise GIRAULT	X					
	Fabienne HOUMEAU			X				
	Personnels ATOSS	Hervé TURPIN	X					
		Consuelo ROPERO	X					
Emmanuelle INGRAND		X						
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	Elodie GLEDEL	X					
		Angèle GARREAU	X					
		Florence PIOT			X			
		Jezabelle MORISSET	X					
		Aline GEAY	X					
		Aline PIERRE	X					
	Céline VIGANT					MAGOT Laure	X	
	Elèves	Léony ESCANDE			X			
		Emeline LAPOCHETTE			X			
Inès BAZIN				X				

[] P : Présent - A : Absent - E : Excusé

## **I - Préambule**

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 17 h 55 et fait lecture de l'ordre du jour.

Mme Gledel, membre de la PEEP, accepte d'assurer le secrétariat de séance.

M le Principal précise le contexte de ce CA (départ de Mme Chardavoine depuis le 11 mai 2020 au collège Molière de Bouillé Loretz en qualité de principale, nomination de Mme Laborel-Butey en qualité de principale adjointe). Ces mesures sont applicables jusqu'à la fin de la présente année scolaire.

## **Sortie de Mme Laborel-Butey**

### **Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 11 février 2020 et adoption de l'ordre du jour de la séance du lundi 18 mai 2020 :**

M. le Président rappelle les principaux points abordés lors de la séance du 11 février 2020.

Le procès verbal de la séance du 11 février 2020 est adopté ainsi que l'ordre du jour suivant :

#### 1) Préambule :

- Approbation du PV du CA du mardi 10 décembre 2019 et adoption de l'ordre du jour de la séance du mardi 11 février 2020,

#### 2) Fonctionnement général :

- Convention avec la communauté de communes du Haut Val de Sèvre,
- Convention avec le CIO,
- Délégation de signature du chef d'établissement à la cheffe d'établissement adjointe.

#### 3) Vie pédagogique et éducative :

- Préparation de la rentrée 2020 :
  - choix pédagogique,
  - principes d'emploi des dotations en enseignement mis à disposition de l'établissement.
- DNB 2020 : épreuve orale de soutenance (date, modalités d'organisation, modalités de préparation des élèves).

#### 4) Vie budgétaire et financière :

- Echange avec l'Allemagne : réception des allemands (activités, projet, participation financière demandée aux familles).
- Contrats et marchés
- Budget prévisionnel « concours Big Challenge ».
- Admission en non valeur.

### Questions diverses

⇒ **Approbation du PV du 11 février 2020 :**

**Vote : Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0**

⇒ **Approbation de l'ordre du jour de la séance du 18 mai 2020 :**

**Vote : Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0**

## **Retour de Mme Laborel-Butey**

## **II – Fonctionnement général**

- Protocole sanitaire

Monsieur le Principal, en sa qualité de représentant de l'état, présente aux membres du CA le protocole sanitaire mis en place en raison de l'épidémie COVID-19, ainsi que le plan de déconfinement (modalités pédagogiques et conditions

d'accueil des élèves sur la base du volontariat des familles). Il rappelle que celui-ci est applicable depuis le 11 mai au sein de l'établissement (voir annexes).

Ce protocole et ce plan de déconfinement sont communiqués aux membres du CA à titre provisoire, ceci dans l'attente d'une annonce à venir du gouvernement quant à une éventuelle reprise des classes de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup>. Si besoin un CA extraordinaire pourrait être convoqué en urgence pour arrêter de manière définitive le plan de déconfinement.

M le Principal précise que ces documents ont été présentés aux membres de la commission hygiène et sécurité du jeudi 14 mai 2020.

#### M le Principal insiste sur les fondamentaux de ce protocole :

- ✚ la distanciation physique,
- ✚ le respect des gestes barrière,
- ✚ la limitation du brassage des élèves,
- ✚ le nettoyage et la désinfection régulière des locaux et matériels,
- ✚ l'information et la communication à l'attention des parents et des élèves ainsi que la formation des personnels.

Une organisation est donc mise en place pour permettre le respect de ces principes fondamentaux dans le fonctionnement du collège.

Le port du masque « grand public » est obligatoire pour tous les personnels et les élèves.

#### M le principal insiste sur les principes retenus en CHS :

- ✚ limiter les flux des personnes,
- ✚ réglementer l'accès de l'établissement,
- ✚ accueillir avec empathie et bienveillance (retour à l'école après une situation de crise pour certains élèves les vécus individuels des élèves sont divers et variés),
- ✚ prendre en compte la situation locale de la population (20 % de la population Saint Maixentaise suivie par les services de l'AMS de Saint Maixent l'Ecole),
- ✚ vaincre les peurs de chacun ,
- ✚ rassurer ,
- ✚ former aux gestes barrières,
- ✚ proposer un service d'éducation de qualité et 30 minutes d'activités physiques selon les préconisations de l'OMS,
- ✚ un élève = une place = dans une seule salle,
- ✚ une traçabilité organisée (nettoyage des locaux, identification précises des visiteurs, des élèves et des personnels présents, des entreprises travaillant sur site sécurisé),
- ✚ un service de restauration adapté (56 places maxi par service, soit 112 places entre deux services, zonage en 4 zones).

#### Quant à l'organisation pédagogique proposée, celle-ci vise à accueillir :

- ✚ Lundi et le jeudi : 5 groupes de 5<sup>ème</sup>,
- ✚ Mardi et vendredi : 7 groupes de 6<sup>ème</sup>,
- ✚ Mercredi : un groupe de 4<sup>ème</sup> (pré décrocheurs), un groupe de 3<sup>ème</sup> (pré décrocheurs) et un groupe FLS.

A noter, la rédaction d'un livret d'accueil des élèves et une signalétique adaptée aux élèves de l'établissement :



M le Principal communique les résultats du sondage effectué :

**Extraction du 12 mai 2020 à 16h00**  
**250 réponses sur 266 attendues (6e/5e confondus)**  
**soit un taux de réponse de 93,98%**

69 élèves de 6<sup>ème</sup> sont attendus ainsi que 45 élèves de 5<sup>ème</sup>.

A noter également que le plan de déconfinement présenté repose sur une analyse des contraintes locales :

- ✚ les espaces disponibles,
- ✚ les travaux en cours,
- ✚ un nombre de toilettes en nombre insuffisant,
- ✚ des ressources humaines indisponibles pour des raisons de santé,
- ✚ une équipe d'agent amputée de 2 unités,
- ✚ la présence des entreprises dans certains espaces de l'établissement,
- ✚ les transports scolaires,
- ✚ les difficultés à joindre certaines familles (fracture économique , sociale et numérique).

**Les membres du CA adoptent le protocole sanitaire et le plan de déconfinement proposés à l'unanimité.**

⇒ **Vote Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0**  
**Acte n° 62**

*Commentaires et débats :*

✚ **RAS**

### **III – Vie Pédagogique et Educative**

Monsieur le Principal présente aux membres du CA les listes des fournitures scolaires pour la rentrée 2020(voir annexe).

**Les membres du CA adoptent les listes de fournitures proposées à l'unanimité des membres présents.**

⇒ **Vote Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0**  
**Acte n° 58**

*Commentaires et débats :*

✚ **RAS**

### **III – Vie Budgétaire et Financière**

- **Compte financier 2019 (voir documents annexes).**

Monsieur l'Agent Comptable du Lycée du Haut Val de Sèvre retrace les opérations de 2019 en précisant qu'il s'agit de la réalisation du budget prévisionnel (passage d'une comptabilité de prévisions à une comptabilité de constatations). Tous les membres du conseil d'administration ont reçu les tableaux récapitulatifs des recettes et dépenses ainsi que le résultat comptable.

**Quelques commentaires de gestion financière :**

La dotation de fonctionnement pour 2019 s'élève à 108 484 euros

Lors de l'adoption du budget prévisionnel, la répartition de cette dernière s'établit de la façon suivante :

- ✚ ALO : 79 084 euros
- ✚ AP : 29 400 euros

## **SERVICE GENERAL**

Le résultat du service général est déficitaire

**SG = - 14 791.38 / 3673.65 € d'amortissements réels**

### **1- ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE**

Outre les dépenses traditionnelles de ce service, les postes budgétaires les plus significatifs sont les suivants :

- ✚ **la communication** avec principalement l'affranchissement. En effet, les principaux envois concernent l'expédition des bulletins à l'ensemble des parents. L'envoi par voie numérique favorisera la diminution de ce poste budgétaire.
- ✚ **la reprographie**, qui a nécessité un important réajustement de plus de 4000 euros pour la reprographie couleur. Un réajustement des quotas s'avère nécessaire pour tenir compte des besoins en photocopies couleur des utilisateurs.
- ✚ **la viabilisation** constitue le poste le plus important du service de l'ALO comme chaque année.

Toutefois, 2019 est particulièrement marquée par :

- ✚ l'augmentation des tarifs
  - ✚ le remplacement de la chaudière et le dysfonctionnement des installations de gaz ont engendré une « explosion » du poste budgétaire. En effet, un courrier adressé à la collectivité mentionnait que le système de régulation du chauffage est défaillant avec pour conséquence une surconsommation et un surcoût
- C'est ainsi, que les factures de gaz des deux derniers mois de l'année représentent un montant de 17 933 euros, soit 37% du montant total de l'année.

La collectivité a été sollicitée pour une aide et faire face à ces dépenses imprévues qui ne correspondent pas à la réelle consommation de l'établissement et mettaient en péril les finances de l'établissement.

Au terme de la réunion, en novembre, avec les services de la collectivité, du collège et de l'agence comptable, une dotation complémentaire de la collectivité a été accordée, d'un montant de 10 000 euros, reportée sur l'exercice 2020.

Enfin, faute de compteurs indépendants reflétant la réelle consommation des fluides du SRH, la contribution entre services a été portée à 30 000 euros.

### **2- ACTIVITES PEDAGOGIQUES**

Rappel des orientations initialement définies dans le cadre des politiques de l'établissement :

- ✚ un accompagnement financier pour les **actions pédagogiques**,
- ✚ **les parcours éducatifs et la culture** pour lutter contre la rupture culturelle de notre territoire et assurer un panel d'activités variées.

Les actions du parcours culturel se sont traduites par :

- ✚ des intervenants extérieurs pour les différents ateliers des EPI, dont notamment la compagnie HIP HOP
- ✚ cinéma au collège (6 séances),
- ✚ spectacles et sorties au MOULIN DU ROC (NIORT)
- ✚ pour le parcours citoyen : sortie à ORADOUR SUR GLANE

La subvention de la collectivité (DACO) ciblée vers les activités et actions culturelles a contribué à leur financement.

2019 est marquée par la volonté d'accompagner **les voyages scolaires** et assurer la prise en charge des accompagnateurs conformément à la circulaire du 14 novembre 2016.

Pour l'année 2019 :

- ✚ Cinq voyages vers quatre destinations :
- ✚ Espagne (Navarre et Santander),
- ✚ Peyragude,
- ✚ Nantes pour les classes de 4<sup>ème</sup>
- ✚ Boyarville
- ✚ et deux échanges linguistiques (Lüneburg et Catalogne).

Pour 2019, 279 élèves ont participé aux voyages pédagogiques.

Le Collège a participé à hauteur de 5730 euros au financement desdits voyages (soit 7.5% du montant total).

Pour son fonctionnement, la section SEGPA bénéficie de la Taxe d'Apprentissage.

Seules deux entreprises : VIM et Bois du Poitou sont donatrices en faveur de notre établissement.

### **3-VIE DE L'ELEVE**

Le fonds social a permis d'aider 27 familles pour un montant de 5297 euros répartis ainsi :

- ✚ 67% pour la cantine,
- ✚ 33% pour les voyages,

## **SERVICE RESTAURATION HEBERGEMENT**

### **1- Le résultat du service restauration est excédentaire (SRH = + 13 305.87)**

Le point essentiel annoncé lors de la présentation du Budget prévisionnel est : la construction du nouveau restaurant scolaire et l'instauration de la mutualisation d'un service de fourniture de repas pour le site satellite de la Mothe Saint Héray.

Le calendrier prévisionnel annonçait une ouverture à la rentrée de septembre 2019.

Or, les événements extérieurs à la volonté des parties intéressées ont repoussé l'ouverture au retour des vacances de novembre.

Le budget prévisionnel des repas exportés a été revu à la baisse. Toutefois, les recettes, pour ce début de fonctionnement, s'élèvent à 21 878 euros.

Le fonctionnement de la cuisine centrale contribue à augmenter les recettes du service de restauration.

La collectivité a participé au fonctionnement de ces nouvelles prestations ; à savoir

5 000 euros (entre autre pour la location du véhicule frigorifique) et des subventions ciblées pour l'acquisition de matériel d'exportation.

Les recettes des commensaux sont en augmentation de 12%.

### **2-La démarche qualitative et aides circuit court**

L'approvisionnement en produits locaux ( 61%) demeure une constante pour cette année 2019.

L'implication significative du service restauration dans la démarche qualitative a permis à l'établissement de recevoir un soutien financier de la collectivité,

Ainsi, au titre de 2019, 11 847 euros (7383 euros en 2018) ont été versés au collège :

✚ circuit court : 7434.45 euros,

✚ produits bio : 4413 euros.

### 3-Créances

Les créances contentieuses ont diminué. Le travail de proximité auprès des familles (l'accomplissement des formalités pour déterminer la juste tarification en fonction des revenus des familles, aides du fonds social, échelonnement des créances.....) a favorisé la diminution des impayés.

### CONCLUSION

✚ Le résultat 2018 est de - 1485.51 €

### Résultat de l'exercice :

Résultat 2019	- 1485.51 €
Service général	- 14 791.38 €
Service restauration	+ 13 305.87 €

Au vu des résultats, le compte financier 2019 est arrêté à hauteur de 559597,11 € en dépenses et 581830,89 € en recettes. Le chef d'établissement soumet au **vote l'arrêt sans réserve** du compte financier 2019 à hauteur de 559597,11 € en dépenses et 581830,89 € en recettes

**Les membres adoptent sans réserve le compte financier 2019.**

⇒ **Vote Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0**  
**Acte n° 60**

Le conseil d'administration approuve la proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2019 selon la répartition suivante (avec un glissement de 8754,42 euros du SRH vers le SG) :

✚ SERVICE GENERAL : - 6 036.96

✚ SERVICE RESTAURATION : + 4 551.45

✚ RESULTAT : -1 485.51

⇒ **Vote Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0**  
**Acte n° 61**

### *Commentaires et débats :*

✚ *M le Principal précise le nombre de jours de fonctionnement du FDR : 108 jours.*

✚ *M le Principal précise l'impact de la viabilisation et des travaux en cours sur le budget général de l'établissement.*

- DBM pour information

Mme la Gestionnaire présente une décision budgétaire modificative pour information (budget 2020) :



BUDGET 2020		
POUR INFORMATION		
	OBJET	MONTANT
DONS	VOYAGE ORADOUR	1 370 €
OUVERTURE CREDIT	BIG CHALLENGE	560 €

*Commentaires et débats :*

✚ RAS

- Convention Hipotamtam

M le Principal présente aux membres du CA le contenu de la convention avec l'association Hipotamtam :

- ✚ spectacle à destination des élèves de 6<sup>ème</sup> dans le cadre de la semaine des mathématiques « Facéties Mathématiques »
- ✚ pour un montant de 370 euros TTC.

**Les membres du CA autorisent le chef d'établissement à signer cette convention à l'unanimité.**

⇒ **Vote Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0**  
Acte n° 57

*Commentaires et débats :*

✚ RAS

- Voyages scolaires

Monsieur le Principal informe les membres du CA de l'annulation des voyages scolaires en raison de l'épidémie COVID-19. Monsieur le Principal précise que le report est envisagé pour certains voyages scolaires sur l'année scolaire 2020-2021 lorsque celui-ci est envisageable et présente les conditions de remboursement des familles :

- pour le déplacement à Lunebourg : pas de remboursement dans la mesure où les paiements des participations financières demandés aux familles n'avaient pas débuté,
- pour le séjour à Boyarville : remboursement des participations financières encaissées sans perte pour l'établissement,
- pour les séjours à Nantes : compte tenu du report de ces séjours si possibles au premier trimestre de l'année scolaire 2020/2021 ou selon les conditions de l'avoir communiqué par le prestataire dans les 18 mois à venir, les participations des familles financières encaissées ne sont pas remboursées à l'exception de celles des élèves de 4<sup>ème</sup> qui ne seront pas inscrits en classe de 3<sup>ème</sup> à la rentrée 2020.

Les membres du CA acceptent l'annulation des voyages scolaires lorsque ceux-ci ne peuvent être reportés ainsi que les conditions financières découlant de cette décision.

⇒ **Vote Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0**  
Acte n° 59

*Commentaires et débats :*

✚ RAS

**IV – Questions diverses**

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h20


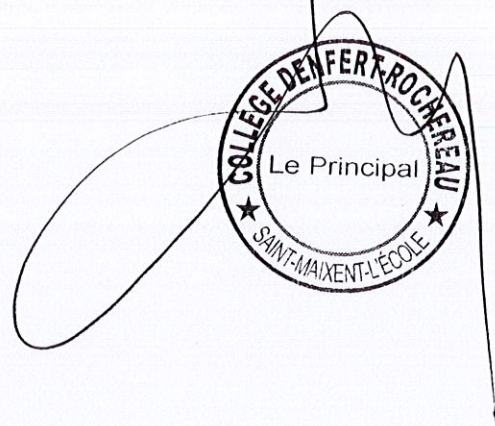
La Secrétaire de séance,

Le Président,

E.GLEDEL



A. PAIRAULT



COLLEGE DENFERT-ROCHEREAU  
Le Principal  
SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE